



RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 1 : Présentation

Le 4^{ème} Tournoi des 4 vallées 2025 est organisé par le club d'Albertville Savoie Echecs le dimanche 18 mai 2025 au Gymnase du centre-ville, 5 rue Pargoud, 73200 Albertville.

Deux tournois de **7 rondes**, à la cadence Fischer de **15min + 5s** par coup, sont proposés : le tournoi A, ouvert aux joueurs de **plus de 1500 Elo** et le tournoi B, réservé aux joueurs de **moins de 1500 Elo**. Les joueurs non classés ont le libre choix du tournoi

Les tournois sont ouverts à tout joueur licencié pour la saison en cours. Les joueurs non licenciés doivent prendre une licence B sur place (8 € Adultes et 3 € - de 20 ans). **Un comportement correct des joueurs est exigé.**

Article 2 : Droits d'inscription et horaires

Inscriptions sur place et pointage à partir de 8h45. Le pointage est obligatoire y compris pour les joueurs préinscrits.

Droit d'inscription : 16 € (Adultes) et 8 € (- 20 ans) avant le 17/05/2025, 20€ et 10€ pour tout règlement sur place le jour du tournoi. Clôture des inscriptions à 9h45 précises.

Les joueurs non-inscrits arrivés après 9h45 et les joueurs préinscrits mais n'ayant pas pointé ne seront appariés qu'à la deuxième ronde.

Horaire de Jeu: 10h00 – 17h00 environ.

horaires indicatifs:

1^{ère} ronde Début à 10h00

2^{ème} ronde Début à 10h45

3^{ème} ronde Début à 11h30

pause méridienne

4^{ème} ronde Début à 13h30

5^{ème} ronde Début à 14h15

6^{ème} ronde Début à 15h00

7^{ème} ronde Début à 15h45

Cérémonie de remise des prix à **partir de 16h30**

Article 3 : Règles et Appariements

- ❖ Les règles du jeu sont celles adoptées au 93ème Congrès de la FIDE à Chennai (Inde) et entrées en vigueur le 1er janvier 2023. L'article A.5 de l'annexe du livre de l'arbitre sur les parties à cadence rapide s'applique pour l'intégralité de la manifestation.
- ❖ Les appariements se font au Système Suisse intégral avec l'aide du logiciel « Papi 3.3.8 » de Erick Mouret.
- ❖ À la fin de chaque partie, le gagnant (ou le conducteur des blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque. L'autre joueur remet les pièces en place.

Article 4 : Forfaits et retards

- ❖ Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et exclu du tournoi, sauf s'il justifie par un motif valable son absence auprès de l'arbitre (avant la procédure d'appariement de la ronde suivante).
- ❖ Le délai autorisé pour le retard est de 5 min. Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier au-delà du délai autorisé est considéré comme forfait.

Article 5: Interdictions diverses

- ❖ Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment.
- ❖ Il est interdit de déranger l'adversaire de quelque manière que ce soit.
- ❖ En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est interdit d'avoir sur soi un quelconque appareil électronique, même éteint, dans l'aire de jeu. Celui-ci doit être rangé au fond d'un sac. Dans le cas contraire, le joueur incriminé aura partie perdue.

Article 6 : Classement

- ❖ Le classement est établi au nombre de points.
- ❖ Les ex-aequo seront départagés au Buchholz tronqué, au Buchholz puis à la Performance.

Article 7 : Prix

- ❖ La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la 5^{ème} ronde.
- ❖ Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.
- ❖ Les prix au classement général seront partagés entre les ex-aequo selon système Hort.
- ❖ Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage

Les personnes absentes lors de la remise des prix renoncent à leur prix

Article 8 : Points de règlement divers

- ❖ L'aire de jeu comprend : la zone de jeu + les toilettes. Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre,
- ❖ Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre,
- ❖ Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur de la zone de jeu pourra être sanctionné,
- ❖ Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi,
- ❖ Les pendules doivent être manipulées calmement,
- ❖ Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu,
- ❖ Tout manquement à la Charte du Joueur d'Échecs peut être sanctionné,
- ❖ Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 9: Droit à l'image

En s'inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent les organisateurs du tournoi à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs adultes.

Article 10: Arbitres

Jean-Pierre LEES – Arbitre Fédéral Open 1

Rodolphe Leclerc Arbitre Fédéral Open 1

Article 11:

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur